

8 MARS 2026

JOURNÉE INTERNATIONALE DE LUTTE POUR LES DROITS DES FEMMES



© Adobe Stock | par AyaLinesDesign

LA CGT APPELLE À UNE JOURNÉE DE LUTTE ET DE GRÈVE FÉMINISTE POUR REVENDIQUER ET GAGNER L'ÉGALITÉ RÉELLE.

- 1878 → Premier congrès féministe international
- 1946 → Arrêt des abattements sur les salaires féminins
- 1965 → Droit des femmes à avoir un emploi et un compte bancaire sans l'autorisation de leur mari
- 1972 → La loi introduit le principe « une rémunération égale pour un travail de valeur égale »
- 1975 → La loi Veil autorise l'IVG
- 1983 → La loi Roudy impose des obligations en terme d'égalité professionnelle
- 2026 → Dans toutes les entreprises de la Métallurgie, les femmes continuent à subir des freins à l'embauche, à subir davantage de précarité dans l'emploi. Elles sont majoritairement cantonnées à des emplois en bas de classification, avec des rémunérations très inférieures aux hommes et subissent une invisibilisation de la pénibilité de leur travail, voire des violences sexistes et sexuelles (VSS).

**ELLES SONT ENCORE TRÈS
NOMBREUSES À SUBIR DES
CONTRATS COURTS ET DES
TEMPS PARTIELS,**

Elles sont surreprésentées dans les emplois les moins bien classés et sous-représentées dans les emplois les mieux classés.



© Adobe Stock | par Sabana Designs

en raison de la précarité de leurs emplois et des contraintes liées à la maternité. Ces écarts se répercutent de manière significative sur leurs pensions de retraite.

UNE CLASSIFICATION QUI SOUS ÉVALUE LES MÉTIERS À PRÉDOMINANCE FÉMININE.

UNE FEMME GAGNE 14%* DE MOINS QU'UN HOMME À ADS

En raison de la nouvelle classification, les femmes ne peuvent plus faire valoir leurs diplômes et qualifications pour échapper au plancher collant.

LA CGT REVENDIQUE L'ÉGALITÉ SALARIALE AUJOURD'HUI ET PAS DANS UN SIÈCLE !

Cela passe par :

- La mise en place d'une véritable transparence des rémunérations ;
- l'application du principe de rémunération égale pour un travail de valeur égale ;
- La réduction du temps de travail à 32h sans perte de salaire ;
- Promouvoir la mixité des emplois et revaloriser les métiers à prédominance féminine ;
- Un système de classifications dans la branche prenant en compte tous les savoirs et savoir-faire ;
- Des mesures réelles en faveur de l'articulation du travail avec les responsabilités familiales ;
- L'application des obligations légales en matière de prévention genrée des risques professionnels ;
- Des formations obligatoires contre les violences sexistes et sexuelles au travail ;
- L'abrogation totale de la réforme Macron des retraites.

Violentomètre CGT



Toutes et Tous ensemble en grève, en manifestation pour gagner l'égalité professionnelle et dans la vie.

#unjoursansnous



Samedi 7 mars : Village féministe de 10H30 à 16h30 à la bourse du travail
Place Saint-Sernin avec stands, repas, chorales et concert

Dimanche 8 mars : Grève féministe - Manifestation départ 11H à Jeanne d'Arc

